

Relevé de conclusions :
Conseil de Gouvernance CLD – 23 avril 2012
Maison des Associations (Crémieu)

Personnes présentes :

Luc Bodet, Yves François, Yvan Gautronneau, André Mansiaux, Jean-François Moyne, Pascal N’Kaoua, Jean-Claude Peyrieux, Pierre Micoud-Terraud, Alain Varnet, Catherine Veyron, Vincent Cleux (animateur CDRA), Claire Delorme (Animatrice CLD).

Ordre du jour :

- Point sur l’activité du CLD
- Validation de la charte éthique
- Réflexions sur l’avenant CDRA :
 - Présentation du bilan du CDRA entre 2009 et 2012
 - Positionnement du CLD sur les propositions d’avenant

1/ Point sur l’activité du CLD

➤ **Bureau CLD :**

Le bureau du CLD s’est réuni à trois occasions durant ce 1^{er} semestre 2012 afin d’organiser la vie et les travaux du CLD et plus particulièrement pour débiter la réflexion sur l’avenant CDRA.

- le 16 janvier 2012 : une première rencontre fixant les priorités de travail pour le CLD cette année.
- le 6 février 2012 : suite au Comité de Pilotage, Vincent Cleux, animateur généraliste du CDRA et Christian Giroud, vice-Président du SYMBORD chargé du CDRA, ont présenté un bilan des actions du contrat entre 2009 et 2012.
- le 2 avril 2012 : les membres du bureau ont commencé à proposer des pistes de réflexions pour l’avenant au CDRA qui doit être produit cette année.

L’ensemble des relevés de conclusion des réunions de bureau est consultable sur le site du CLD (www.boucledurhone-cld.com/articles.php?lng=fr&pg=27).

➤ **Groupe de travail « Mobilité » :**

- 5 réunions (les lundis, toutes les 3 semaines), une dizaine de participants réguliers, prochaine rencontre le mardi 29 mai.
- suivi du travail de la stagiaire BTS « Service en Milieu Rural » sur les pédibus
- organisation d’un **forum** public à Montalieu-Vercieu (espace Ninon Vallin) le **jeudi 20 septembre** (attention, changement de date : il était initialement prévu le vendredi 29 juin) à partir de 18h :

Ce forum sera l’occasion de...

- sensibiliser et encourager les modes de déplacements doux dans et entre les villages et bourgs centres (marche à pieds, vélo...)
- montrer qu’il existe des solutions alternatives à l’autosolisme avec la présentation d’expériences et d’initiatives intéressantes de notre territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné et extérieures à notre territoire.
- présenter les travaux menés par l’agence de mobilité Nord Isère,

Le forum se déclinera en...

Un espace d’exposition : 5 thématiques seront présentées sur des panneaux

- présentation du CLD (son rôle, ses missions et objectifs, son fonctionnement et sa composition)
- étude Altermodal (présentation synthétique du diagnostic sur la mobilité réalisé sur notre territoire)

- comparaison des coûts et impacts des déplacements (présentation du coût global des différents modes de transport et leurs impacts écologiques, mise à disposition d'un ordinateur avec l'outil « éco-calculateur » des déplacements de l'ADEME)
- projet de Tram-Train (présentation de l'histoire CFEL et du projet de tram-train reliant Lyon à Crémieu)
- pédibus (définition, avantages et modes de fonctionnement)

Une conférence participative avec l'intervention de l'agence de mobilité, de personnes ressources du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné et extérieures au territoire rapportant leur expérience réussie, qui sera largement consacrée à des temps d'échanges entre tous les participants.

Agence de Mobilité Nord Isère

L'association « Agence de Mobilité en Nord Isère » (AMNI) s'est constituée le 9 février 2012 pour agir sur les changements de comportements et promouvoir les alternatives à l'automobile. Serge Menuet, Président du SYMBORD, en a été élu le Président par le conseil d'administration, et Pascal N'Kaoua le trésorier (suppléant : André Mansiaux). L'AMNI se situe à la Tour du Pin dans les locaux de la communauté de communes des Vallons de la Tour. La directrice, Claire Label, a pris ses fonctions lundi 2 avril. Les deux animateurs ont commencé leur mission au début du mois de mai : un profil covoiturage et Plan de Déplacement Entreprise, et l'autre sur les déplacements doux. La priorité qui a été donnée à l'AMNI pour les prochains mois est la mise en place d'un site de covoiturage à l'échelle des 3 CDRA du Nord Isère.

➤ **Groupe de travail « rapprochement école-entreprise »**

- 1 réunion le 27 mars (prochaine rencontre : le mardi 22 mai), présence de 3 établissements scolaires du territoire.
- objectifs : connaître les métiers en « tension » sur notre territoire, montrer aux élèves la multitude de métiers qui composent une filière et ceux qui existent au sein d'une même entreprise.

➤ **Rencontre avec le CTEF**

- échange entre Cyril Gorges, animateur du CTEF, et 2 membres du CLD : Alain Varnet et Luc Bodet

➤ **Suivi de la charte de « bien vivre ensemble » - CARDON**

- proposition de différentes formes de charte par les étudiants du BTS « Service en milieu rural » du Lycée Paul Claudel ce lundi 2 avril

2/ Validation de la charte éthique

Cette charte éthique a pour objectif de définir des règles morales s'appliquant à chaque membre du CLD. Elle présente des savoirs être et ne doit pas être un doublon du règlement intérieur. Quelques points doivent être précisés dans l'écriture de cette charte notamment dans le rappel du rôle et des missions du CLD. Il est donc décidé que le paragraphe « objet » du règlement intérieur du CLD sera repris pour ce paragraphe de la charte éthique. Vous pouvez consulter les dernières mises à jour de la charte ainsi que son ancienne version sur le site du CLD : <http://www.boucledurhone-cld.com/forum.php?lng=fr&cat=1>.

3/ Préparation d'un avis sur l'avenant CDRA

➤ Bilan entre 2009 et 2012 :

Cf. le bilan des actions CDRA entre 2009 et 2012.

Aujourd'hui, aux 2/3 du déroulement du contrat, seulement 36% des crédits ont été engagés. Environ 150 dossiers ont été présentés et engagés, ce sont principalement des petits projets puisqu'en moyenne les demandes de subvention s'élèvent à 10 000 euros par dossier. Il reste 3 millions à engager d'ici la fin du contrat (2014 si l'on passe en CDDRA).

Compte tenu de ce retard, les résultats sont assez décevants et s'expliquent entre autre par la demande de la Région de réaliser des schémas directeurs et autres études avant d'agir. Les deux premières années du contrat ont donc été marquées par de nombreuses études imposées par la Région tandis que les élus du territoire souhaitaient du concret.

Le retard de la consommation des crédits s'explique aussi par l'abandon d'actions par les porteurs de projets ainsi que par les changements de municipalité qui ont eu lieu entre le moment où le contrat a été élaboré et aujourd'hui (ils ont pu se traduire par des volontés politiques différentes induisant des actions fonctionnant mieux que d'autres).

Les **nouvelles délibérations prises par la Région** (en mars 2012) visent à ce que les CDRA présentent **peu d'actions**, qu'elles soient **plus structurantes**, et concernent plus **de l'investissement** que du fonctionnement. On entend par action structurante, une action rayonnant au-delà de la simple échelle communale.

Au départ, le contrat a été élaboré avec beaucoup d'actions afin de plaire au plus grand nombre. Il est déjà passé pendant son élaboration d'une centaine à une cinquantaine d'actions. Les choix des élus avaient été mal compris par les membres du CLD : qu'est-ce qui justifie tel ou tel abandon ?

Les élus ont désormais pris conscience de la nécessité qu'il y ait une réelle logique de projet et plus une logique de guichet comme c'était le cas auparavant. Le CDRA ne doit pas être le moyen de financer une multitude de petits projets, mais doit avoir une **logique d'ensemble définie sur une dizaine d'actions**.

L'avenant sera l'occasion également de réaffirmer le **lien entre SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale) **et CDRA** : le fait que les deux soient portés par une même structure est assez rare et cela plait beaucoup à la Région. Le CDRA se positionne comme un outil financier au SCOT.

➤ Echanges des membres du CLD :

Le CLD doit encourager les élus dans plusieurs projets structurants pour notre territoire :

- l'AMNI : le CLD approuve pleinement la création de cette agence et les priorités d'actions qui ont été établies pour l'année 2012 (covoiturage, plans de déplacements inter-entreprises, développement des modes doux et des schémas directeurs vélos/piétons, et l'écomobilité scolaire).
- La ViaRhôna : c'est un outil permettant la promotion des déplacements doux. Son développement engagé sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays des Couleurs (CCPC) est une très bonne démarche. Le CLD y est très favorable mais il tient à rappeler qu'il est souhaitable et dans l'intérêt général que l'ensemble des partenaires locaux (notamment les agriculteurs) soit associé le plus en amont possible à la démarche, afin que le projet aboutisse et soit partagé. Il serait dommage que la Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (CCIC) n'engage pas ce projet sur son territoire.

➤ Pistes de réflexion pour un avis du CLD sur l'avenant au CDRA :

Le CLD tient à souligner l'importance de la prise en compte des quatre piliers du développement durable (économie, environnement, social et gouvernance partagée) dans l'ensemble des actions du CDRA.

▪ Déplacements doux :

La mise en place de l'Agence de Mobilité Nord Isère est une mesure majeure pour répondre à la problématique des déplacements individuels sur notre territoire.

Parallèlement, des démarches fortes en matière de déplacements doux allant dans le sens de la volonté des élus doivent accompagner la création de cette agence. L'avenant au CDRA peut être l'occasion de proposer des moyens et des actions en plus, telle qu'une agence de location de triporteurs à assistance électrique.

Le CLD attire l'attention sur le besoin de cohérence des cheminements entre les frontières communales.

▪ Eclairages publics :

Abandon du projet

▪ Culture :

De nombreuses initiatives culturelles sont financées par le CDRA. Elles mériteraient désormais de se structurer et de s'organiser. Une offre culturelle construite à l'échelle du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné permettrait de lui donner une lisibilité et une identité. Il pourrait ainsi être intéressant de commencer par proposer chaque année une programmation / un agenda des événements culturels du territoire.

▪ Social :

C'est l'un des 4 piliers du développement durable, pourtant il est trop souvent oublié dans nos actions de développement territorial.

Compte tenu de l'évolution de notre société, le développement social devrait être au cœur de toute nouvelle action. Il est plus que nécessaire de soutenir les structures d'insertion sociale et professionnelle, et d'encourager les services et les petits commerces de proximité (les inciter dans la pluridisciplinarité). Outre le fait de limiter les déplacements des habitants sur le territoire, c'est aussi un moyen de provoquer les rencontres et l'entraide entre les habitants du territoire : créer du lien social et des échanges.

▪ Activité économique :

Le développement économique est primordial pour notre projet de territoire. Des savoir-faire locaux telle que l'exploitation de la lauze disparaissent alors qu'ils constituent une richesse pour le territoire. Ils doivent être encouragés et soutenus.

Créer de l'activité dans le territoire répond également à la problématique des déplacements et permet de les limiter.

Il semble nécessaire de rappeler l'aberration à la fois de créer toujours plus de zones commerciales extérieures aux centre-bourgs et en même temps de soutenir les petits commerces pour qu'ils ne disparaissent pas des cœurs de villages.

La formulation d'un DAC (Document d'Aménagement Commercial) pour accompagner le SCOT de notre territoire devrait permettre de limiter le développement de nouvelles zones sans mise en cohérence avec les communes voisines.